



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES LUTHIERS ARTISANS EN GUITARES
ET AUTRES CORDES PINCÉES

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er Juillet 1901
Parution au Journal Officiel le 06 avril 2013 - N° de Parution : 20130014

Bonjour à tous

Voici les dernières notes d'informations de la CNAMS pouvant vous être utiles :

- une note sur les points à retenir du **nouveau protocole sanitaire** dans les entreprises mis en place le 16 février 2022
- une note d'info sur les **mesures URSSAF d'exonération et d'aide au paiement des cotisations** en décembre 2021 et janvier 2022.
- une note d'info relative à la **loi du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante**, suite à sa publication au JO de ce jour.
- une note sur le **barème kilométrique 2021** prenant en compte l'augmentation de l'essence
- ainsi qu'une note d'info sur la **reconduction des modalités temporaires de financement et de cofinancement de la prestation conseil RH pour les TPE et PME jusqu'au 30 juin 2022.**

Bonne lecture !

PROCOLE SANITAIRE

MESURES URSSAF

LOI DU 14 FÉVRIER 2022

BARÈME KILOMÉTRIQUE

MODALITÉ DE FINANCEMENTS

Vous recevez cet email en raison de votre inscription à la liste de diffusion de APLG.

[Je ne souhaite plus recevoir ces emails](#)

